



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en sous Préfecture  
Le 31.10.24  
Et publication ou notification  
Du 04.11.24  
Le Maire,

Nombre conseillers : 27  
En exercice : 27  
Présents : 14  
Votants : 20

N°DEL 2024\_08\_094\_3

*L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf octobre,*

*Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.*

**Date de la Convocation du Conseil Municipal : 22 octobre 2024**

**Objet : ENVIRONNEMENT**

**Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Office Français de la Biodiversité pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale**

**Présents :**

Bernard JOBERT	Brigitte RINAUDO PINEAU
Yves NONJARRET	Marie-Paule MAUDUIT
Stéphanie MECHIN	Jacques BUTTARD
Jean-Michel VIGNAT	Thierry DOMENACH
Robert DALMASSO	Laurence GIORGINI
Michèle CAPDEVIELLE	Julie HIVERT
Gabrielle DALMAS	Bernard BRUNEL

**Pouvoirs :**

René CARANDANTE donne procuration à Bernard JOBERT  
Catherine HURAUT donne procuration à Brigitte RINAUDO PINEAU  
Pierre MONETON donne procuration à Julie HIVERT  
Matthieu TAROT donne procuration à Laurence GIORGINI  
Adama LACLAVERIE donne procuration à Yves NONJARRET  
Roger OLIVIER donne procuration à Bernard BRUNEL

**Absents excusés :**

Linda TRIBET  
Angelo MURA  
Chantal MALFAIT  
Chloé DE BROUWER  
Michaël REBOTIER  
Marie-Françoise CASADEI  
Catherine BRUNETTO

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Yves NONJARRET

=====  
**Monsieur Bernard JOBERT expose à l'assemblée délibérante :**

L'Office Français pour la Biodiversité (OFB) est un établissement public à caractère administratif créé par la loi sur la reconquête de la biodiversité du 08 août 2016. Sa mission est de donner plus de cohérence et de dynamisme à la préservation des espèces sauvages et des milieux naturels.

Dans ce cadre, un premier Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) avait été lancé en juillet 2017 à l'initiative de l'AFB, dont l'objectif était de soutenir la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) dans 500 communes. Le franc succès de cet AMI, a amené l'AFB, depuis, à réitérer l'expérience chaque année.

Le 20 juillet 2020, l'OFB avait lancé un nouvel AMI et la Commune de La Croix Valmer avait souhaité y répondre et avait obtenu une subvention. En effet, déjà inscrite dans une démarche environnementale, la Commune de La Croix Valmer tend à une prise en compte croissante des préoccupations environnementales dans la gestion quotidienne de son territoire et réitère pour les trois années à venir, sa demande de subvention auprès de l'OFB.

Pour cela, elle a agi dernièrement dans ce sens en prenant plusieurs décisions importantes :

- sensibilisation accrue auprès de la population locale et passagère sur la protection de l'environnement ;
- continuité de la commission extra-municipale "environnement et développement durable" intégrant les associations notamment locales pour la sauvegarde des sites et la protection de l'environnement.

Connaître la biodiversité, c'est pouvoir agir pour la protéger et la valoriser à partir d'un diagnostic précis. C'est tout l'enjeu porté par l'Atlas de la biodiversité communale. Dès lors, la Commune de La Croix Valmer souhaite intégrer la démarche en créant et réalisant un Atlas de la Biodiversité Communale. Celui-ci constitue un outil d'aide à la décision pour la Commune de La Croix Valmer pour la préservation et la valorisation de son patrimoine naturel et la sensibilisation de ses habitants à la nécessaire prise en compte des enjeux.

Pour atteindre cet objectif, elle a récemment pris plusieurs décisions significatives :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques, les citoyens et les touristes à la biodiversité ;
- sensibiliser et faire participer le jeune public notamment les enfants des écoles et du centre de loisirs ;
- acquérir une meilleure connaissance de la biodiversité sur le territoire communal et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales notamment par la traduction des connaissances dans les politiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme).

Intégrer cette démarche permettra, d'une part, de compléter les nombreux inventaires déjà réalisés par le Parc National de Port-Cros et l'espace maritime de la Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez, et d'autre part, de prospecter des secteurs jusque-là inexplorés.

La candidature de la Commune de La Croix Valmer pourra se voir soutenue par l'AFB en matière financière puisque la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale permet un financement à hauteur de 69,20 % sur l'intégralité des prévisions budgétaires.

**Vu** l'article 7 de la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages,

**Vu** la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office Français de la Biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-21 alinéa 5 et L.2121-22,

**Vu** le procès-verbal du 25 mai 2020 portant installation du Conseil municipal et élection du Maire et des Adjoints ;

**Considérant** que le Ministère de l'environnement a mis en place un programme de développement des atlas de la biodiversité communale (ABC) à la suite d'une expérimentation concluante,

**Considérant** que chaque atlas de la biodiversité communale est élaboré à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires,

**Considérant** que l'élaboration d'un atlas de la biodiversité communale tend à :

- compléter les connaissances en matière de biodiversité locale,
- réunir les acteurs locaux (élus, acteurs socio-économiques, grand public, scolaires...) afin de partager les connaissances déjà disponibles, de les sensibiliser à la biodiversité et de permettre à chacun de se mobiliser,
- identifier les actions à mettre en œuvre pour protéger et valoriser la biodiversité et améliorer la prise en compte des enjeux en matière de biodiversité dans les politiques communales.

**Il est proposé à l'Assemblée Délibérante :**

- **De valider** l'engagement de la Commune de La Croix Valmer dans la création et la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale en approuvant sa candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- **D'autoriser** le Maire à entreprendre toutes démarches, à signer au nom de la Commune tous documents utiles au financement et à la mise en œuvre de l'opération;
- **D'autoriser** le Maire à solliciter le cofinancement de l'OFB pour la réalisation de cette opération.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

**Approuve la proposition qui lui a été faite,**

à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures inscrites au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Bernard JOBERT



Le Secrétaire de séance  
Monsieur Yves NONJARRET

Le Maire,  
certifie que le présent document,  
a été affiché en Mairie le,

04 NOV. 2024



Conseil Municipal du 29 octobre 2024  
N° DEL 2024\_08\_094\_3

REÇU EN PREFECTURE

Le 31/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-083-218300481-20241029-DEL2024\_08\_



MONTECO

90 chemin du Réservoir  
04260 Allos  
cguignier@monteco.fr  
06.12.61.35.47 - 04.92.83.81.36  
SIRET : 821 727 229 000 14 APE 7112B

N°CEE FR31 821 727 229  
SASU au capital de 1000€

Devis adressé à :

**Mairie de La Croix-Valmer**  
102, rue Louis Martin  
83 420 La Croix Valmer

Allos, le 18 mai 2024

DEVIS n°2425

**OBJET :** Accompagnement de la commune de La Croix-Valmer dans la réalisation de son Atlas de Biodiversité Communale.

Notre proposition vient en complément d'autres thématiques de travail proposées par la commune à savoir la biodiversité marine et les hippocampes, les champignons.

En 2010, dans le cadre de l'Année internationale pour la biodiversité, le ministère en charge de l'Écologie a mis en place un programme de développement des « Atlas de la Biodiversité des Communes » (ABC) afin d'encourager une vision d'ensemble de la biodiversité et de ses enjeux au niveau du territoire communal.

L'objectif des ABC est de mieux appréhender la biodiversité et le patrimoine naturel d'un territoire. Cette connaissance permet de répondre à plusieurs objectifs afin de mieux concrétiser sa préservation :

- **Faire connaître et permettre une meilleure appropriation** des enjeux de biodiversité du territoire (élus, intervenants et gestionnaires du territoire, acteurs locaux (agriculteurs, professionnels du tourisme, entreprises, ...) et habitants) ;
- **apporter une meilleure connaissance** de la biodiversité du territoire (**composition et fonctionnement**) permettant d'appréhender de manière **concise et synthétique** les enjeux écologiques d'un territoire et de prendre en compte et d'intégrer ces enjeux dans le choix des décideurs, notamment au niveau des politiques publiques d'aménagement du territoire et des documents d'urbanismes.

### Proposition de réalisation

Les réalisations proposées ci-dessous pourront s'installer sur une durée définie par la commune, entre 3 et 4 ans.

- **Réaliser la synthèse, l'organisation et la présentation des données existantes concernant la biodiversité du territoire communal :** utilisation des bases de données de références (Silene, Faune PACA, PN de Port-Cros, CardObs, base de données Taxref araignées) et des études disponibles.

- **Réaliser la synthèse et la présentation des données existantes concernant les habitats naturels et les fonctionnalités écologiques** : données ZNIEFF, Natura 2000, inventaire départemental des zones humides, documents d'urbanisme, ...
- **Compléter les données connues par la réalisation d'inventaires de terrain ciblant :**
  - Les **habitats naturels et les fonctionnalités écologiques** : identification des habitats naturels pour permettre de réaliser une cartographie de répartition. Les zones humides et autres milieux sensibles seront ciblés en particulier.
  - Les **araignées, opilions et scorpions** (seulement 27 espèces d'araignées et 1 espèce d'opilion connues en 2024 pour la commune !)
  - Les **symples**,
  - Les **coléoptères**,
  - Les **libellules**.

Les sites choisis pour la réalisation des inventaires représenteront différentes situations caractéristiques de la commune : milieux littoraux, milieux forestiers, pelouses méditerranéennes, milieux agricoles, milieux urbains, zones humides.

- **Rédaction d'un document de synthèse et de présentation à destination des élus de la commune, permettant d'identifier les particularités, les sensibilités, les zones à enjeu pour la biodiversité, les pressions existantes, liens entre les principales activités socio-économiques du territoire et la biodiversité.** Ce document doit permettre d'accompagner les élus dans la prise de décision afin de favoriser la biodiversité du territoire communal et d'intégrer les projets d'aménagement. Des pistes d'actions permettant de favoriser la biodiversité seront proposées.
- **Rédaction d'un document de valorisation des données sous la forme d'une plaquette synthétique à destination du grand public** : nombre d'espèces connues, exemple d'espèces par milieux de vie, etc.
- **Réaliser des temps de partage et d'échanges avec le public :**
  - **Inventaires participatifs des orthoptères, pour le grand public et les enfants** : proposition et mise en œuvre d'un inventaire participatif intégrant :
    - **Une première rencontre tout public sur le terrain avec un spécialiste des orthoptères pour initier à la recherche, l'identification et à la prise de données (dont photographies),**
    - **Diffusion d'une méthodologie tout publique afin de pouvoir recueillir les données et les diffuser, sous la forme d'un flyer (+ intégration possible sur le site Internet de la commune).** Les données (avec photos) seront transmises par mail via une adresse mail créée spécifiquement.

- **Identification des données recueillies par le public et retour aux participants.** Chaque donnée proposée fera l'objet d'une réponse par mail.
- Une seconde rencontre pour **clôturer l'inventaire participatif**, permettant de faire le bilan des données recueillies et de présenter les enjeux liés aux orthoptères sur la commune, en lien avec l'étude conduite actuellement pour le PN de Port-Cros.

La durée de l'inventaire participatif pourra être de 4 mois par exemple, entre juin et septembre. L'objectif va au-delà de la récolte de données par la familiarisation avec les méthodologies d'identification, la connaissance du groupe, la valorisation des travaux scientifiques, le parcours de la « donnée » et son utilité.

- **Sortie pour le grand public et les enfants sur la thématique des araignées** : sortie de terrain avec une spécialiste permettant d'appréhender les « craintes » par rapport aux araignées et de se familiariser en douceur avec ces petites bêtes.
- **Sortie de terrain pour le grand public sur les insectes et les pollinisateurs**, en compagnie de deux spécialistes : initiation à l'identification, présentation du matériel de terrain, échanges sur les différentes techniques de pollinisation des insectes.
- **Sortie de terrain pour le grand public sur les coléoptères** : matériel et méthode, identification, mode de vie.
- **Conférence tout public sur les araignées et présentation des résultats** suite à l'inventaire conduit sur la commune.
- **Conférence tout public sur les résultats de l'ABC et les enjeux de biodiversité du territoire communal.** Présentation d'actions possibles favorables à la biodiversité.

*Dans le cas de la réalisation des inventaires prévus, nous informons néanmoins la commune que l'objectif des inventaires ne peut être l'exhaustivité mais que nos recherches seront pertinentes et le plus complètes possibles en fonction **des objectifs de connaissance visés et des intérêts particuliers de la commune au point de vue de la diversité biologique.** Au démarrage de la mission, **la commune pourra nous soumettre des secteurs** qu'elle souhaiterait privilégier pour les inventaires et pour la valorisation des connaissances acquises (un sentier, un site d'intérêt particulier par exemple).*

Notre proposition prévoit également l'accompagnement de la commune dans la réalisation de son ABC et la coordination de cette réalisation et notamment la proposition de supports de communication pour les différentes manifestations prévues.

Différentes options peuvent également être proposées :

- **Inventaire des chauves-souris et trame noire** : identifier les principales espèces de la commune, recherche et localisation de gîtes, sensibilité du territoire par rapport aux espèces, enjeux de la trame noire et pistes d'amélioration, sortie grand public et/ou animation scolaire et/ou conférence sur cette thématique,
- **Sortie / conférence sur l'évolution des milieux naturels** : cas général et cas spécifique de la commune
- **Atelier participatif tout public : connaissez-vous la biodiversité de votre commune ?** Atelier sur cartes, par habitats naturels, par espèces, par groupes d'espèces : quelles sont les choses les plus connues, les moins connues, travailler sur les appréhensions, sur les pratiques.
- Synthèse des enjeux autour des **espèces végétales exotiques envahissantes** pour la commune, réalisation d'un **document d'information et de sensibilisation à destination de la commune et de ses habitants**.
- **Atelier thématique pour les socio-professionnels du territoire et travail sur le lien avec la biodiversité** : découverte, effets, sensibilisation.
- **Atelier thématique pour les élus locaux : de la connaissance à l'action, se mobiliser pour mettre en œuvre un plan d'actions** : autour du bilan des connaissances, travail sur les pistes d'actions et de mobilisation en faveur de la biodiversité, accompagnement technique et réglementaire.

### Notre équipe



**Caroline Guignier, dirigeante de MONTECO (Allos, 04), ingénieur écologue, spécialisée en flore et habitats naturels et consultante en génie écologique** sera votre référente principale pour cette mission. Elle sera chef de projet et travaillera principalement à la coordination de la mission et des inventaires complémentaires, à la compilation des données, à la rédaction des différents documents et à la restitution orale.

Elle présente les capacités de nombreuses fois approuvées dans la coordination et la gestion de projets, dont des Atlas de Biodiversité Communale (conduite d'équipes et de projets associant des intervenants indépendants dans le cadre de différentes études et plans de gestion). Concernant ces compétences d'écologie, elle est spécialisée dans la flore et les habitats naturels mais travaille également à la connaissance et prise en compte des enjeux écologiques globaux (faune / flore / habitats / fonctionnement) et notamment au niveau d'un territoire : réalisation de nombreux diagnostics écologiques et évaluations environnementales dans le cadre de documents d'urbanismes (PLU en particulier). Elle maîtrise donc la recherche et la synthèse de données, la compilation et la présentation.

Par ailleurs, travaillant avec de nombreuses communes au niveau de documents d'urbanismes généraux (dans les Alpes notamment), elle est habituée à concilier, au niveau d'un territoire, projets d'aménagement durable et enjeux écologiques.

Elle maîtrise également l'ensemble des logiciels informatiques nécessaires à la réalisation de la mission dont ceux de cartographie SIG.



**Isabelle Favoroso, botaniste pour Monteco** (Draguignan, 83) interviendra dans la recherche et la synthèse des données pour la flore et les habitats naturels et réaliser les cartographies de présentation, support du travail sur les fonctionnalités écologiques.



**Anne Bounias-Delacour, Fils et soies (Cavaillon, 84), arachnologue**, spécialiste des araignées et des scorpions depuis plus de 20 ans. Membre fondateur de l'Association Française d'Arachnologie. Elle est membre du Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle de la Sainte-Victoire. Elle a inventorié de très nombreux sites : Parc Naturel Régional du Luberon (84 et 04), Parc National des Ecrins dans l'Embrunais (05), Parc National du Mercantour en Moyenne Tinée et en Haut-Verdon (06 et 04), Parc Naturel Régional du Queyras dans le Guillestrois (05) les marais du Vigueirat et marais de Meyranne (13), l'amont des Gorges du Toulourenc (26), des zones humides du Vaucluse, la Réserve Naturelle de la Sainte-Victoire (13). Elle a publié des articles scientifiques et un Catalogue des « Araignées des réserves de Biosphère du Mont-Ventoux et de Luberon-Lure et de leurs abords » avec Jean-François Cornic. En collaboration avec Françoise Drouard, elle a réalisé des clés de détermination des araignées à partir de photographies. Elle fait la promotion des araignées en utilisant de nombreux moyens : interview télévision, articles de journaux, conférences, expositions de photographies, animations dans des médiathèques, des écoles et des musées, encadrement de sorties publiques de découvertes des araignées, site internet...

**Thomas Lebard, entomologiste indépendant (Sospel, 38)**, technicien spécialisé dans les inventaires entomologiques, il réalisera **l'inventaire des syrphes et des odonates** et participera au diagnostic écologique et à la sortie sur les insectes et les pollinisateurs. Il dispose d'une expérience sur la réalisation de 4 ABC de communes du Mercantour (Sospel, Uvernet Fours, Saint Sauveur sur Tinée, Guillaumes), l'inventaire des syrphes dans le cadre de l'ABC de la commune de St-Léger-les-Mélèzes (PN des Ecrins) et de bonnes connaissances des **syrphidés dans les milieux méditerranéens**. Il a réalisé des inventaires sur l'ensemble du territoire du Mercantour ces 12 dernières années sur les rhopalocères, les syrphidés, les odonates. Il participe au programme du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris en Corse « La Planète Revisitée » 2020 et 2021. Il a publié une quinzaine d'articles scientifiques dans des revues d'entomologie ces dernières années. Enfin, il contribue à l'élaboration de documents à diverses échelles, Plan Régional d'Actions sur les Papillons de jour, mise à jour de la Liste Rouge PACA des oiseaux nicheurs et hivernants, Workshop Planning to Action UICN suite à l'établissement de la liste rouge des syrphidés en Europe. Ces références détaillées sont disponibles à partir du lien suivant : [https://www.researchgate.net/profile/Thomas\\_Lebard](https://www.researchgate.net/profile/Thomas_Lebard).



**Yoan Braud, dirigeant ENTOMIA (Thèze, 04)**, ingénieur écologue spécialisé en entomologie réalisera **l'inventaire des coléoptères et l'inventaire participatif sur les orthoptères**, rédigera le compte-rendu de l'intervention et des résultats, et présentera les enjeux de conservation mis en évidence. Spécialisé en entomologie, et basé dans les Alpes-du-sud, il bénéficie d'une connaissance fine des écosystèmes montagnards et méditerranéens. Il dispose de 19 ans d'expérience professionnelle en région PACA, tant dans le cadre de projets de conservation d'espaces naturels remarquables (90 missions d'inventaires pour plans de gestion, documents



d'objectifs, suivis scientifiques) qu'au travers d'études réglementaires de projets d'aménagements (250 missions de diagnostics écologiques, études d'impacts ou d'incidences, etc.).

Nous vous garantissons que chacun des membres de l'équipe est tout à fait qualifié pour son domaine d'intervention et qu'il répond personnellement de la réalisation de ses engagements. Chacun des membres de l'équipe est soit salarié, soit dirigeant rémunéré de sa structure. **Par conséquent tout le temps de travail facturé et produit pour cette mission est considéré comme du temps salarié.**

### Prix de la prestation

Désignation	Prix unitaire HT en €	Quantité	Total HT en €
Recherche bibliographique	520	6	3120
Inventaire de terrain – habitats naturels et fonctionnalités écologiques	550	1	550
Inventaire de terrain – araignées	550	4	2200
Inventaire de terrain – syrphes et odonates	550	3	1650
Inventaire de terrain - coléoptères	550	3	1650
Analyse et synthèse des données terrain	520	9	4680
Cartographie	520	2	1040
Document de présentation des résultats à destinations des élus communaux	520	1	520
Ateliers de participation du public (6 sorties + 1 atelier)	600	7	4200
Conférences publiques (2)	600	2	1200
Flyer de restitution grand public (impression non incluse)	520	3	1560
Réunions (forfait 2 visio conférences)	460	1	460
TOTAL HT en €			22 830
TVA (20%)			4 566
<b>Soit TOTAL TTC en €</b>			<b>27 396</b>

### Options

Inventaire des chauves-souris et trame noire	6000	1	6000
1 animation grand public ou scolaire	500	1	500
1 conférence (intégrant la préparation, le support de présentation et le compte-rendu)	600	1	600
1 atelier participatif ou thématique (intégrant la préparation, le ou les support(s) de présentation et le compte-rendu)	600	1	600

**Facturation :**

Facturation annuelle, en fin d'année, en fonction des actions réalisées chaque année.

Offre validée par Caroline Guignier  
Présidente MONTECO

Bon pour accord et engagement :

**MONTECO**  
90, chemin du réservoir - 04260 Allos  
Tél. : 04.92.83.81.36 / 06.12.61.35.47  
Email : contact@monteco.fr  
S.A.S.U au capital de 1000 euros  
Siret 821 727 229 00014 - APE 7112B  
N°CEE FR 31 821 727 229

Le \_\_\_\_\_ A

Signature et cachet

Offre valable 90 jours



MONTECO

90 chemin du Réservoir  
04260 Allos  
cguignier@monteco.fr  
06.12.61.35.47 - 04.92.83.81.36  
SIRET : 821 727 229 000 14 APE 7112B

N°CEE FR31 821 727 229  
SASU au capital de 1000€

Devis adressé à :

**Mairie de La Croix-Valmer**  
102, rue Louis Martin  
83 420 La Croix Valmer

Allos, le 18 mai 2024

DEVIS n°2425

**OBJET :** Accompagnement de la commune de La Croix-Valmer dans la réalisation de son Atlas de Biodiversité Communale.

Notre proposition vient en complément d'autres thématiques de travail proposées par la commune à savoir la biodiversité marine et les hippocampes, les champignons.

En 2010, dans le cadre de l'Année internationale pour la biodiversité, le ministère en charge de l'Ecologie a mis en place un programme de développement des « Atlas de la Biodiversité des Communes » (ABC) afin d'encourager une vision d'ensemble de la biodiversité et de ses enjeux au niveau du territoire communal.

L'objectif des ABC est de mieux appréhender la biodiversité et le patrimoine naturel d'un territoire. Cette connaissance permet de répondre à plusieurs objectifs afin de mieux concrétiser sa préservation :

- **Faire connaître et permettre une meilleure appropriation** des enjeux de biodiversité du territoire (élus, intervenants et gestionnaires du territoire, acteurs locaux (agriculteurs, professionnels du tourisme, entreprises, ...) et habitants) ;
- **apporter une meilleure connaissance** de la biodiversité du territoire (**composition et fonctionnement**) permettant d'appréhender de manière **concise et synthétique** les enjeux écologiques d'un territoire et de prendre en compte et d'intégrer ces enjeux dans le choix des décideurs, notamment au niveau des politiques publiques d'aménagement du territoire et des documents d'urbanismes.

### Proposition de réalisation

Les réalisations proposées ci-dessous pourront s'installer sur une durée définie par la commune, entre 3 et 4 ans.

- **Réaliser la synthèse, l'organisation et la présentation des données existantes concernant la biodiversité du territoire communal :** utilisation des bases de données de références (Silene, Faune PACA, PN de Port-Cros, CardObs, base de données Taxref araignées) et des études disponibles.

- **Réaliser la synthèse et la présentation des données existantes concernant les habitats naturels et les fonctionnalités écologiques** : données ZNIEFF, Natura 2000, inventaire départemental des zones humides, documents d'urbanisme, ...
- **Compléter les données connues par la réalisation d'inventaires de terrain ciblant :**
  - Les **habitats naturels et les fonctionnalités écologiques** : identification des habitats naturels pour permettre de réaliser une cartographie de répartition. Les zones humides et autres milieux sensibles seront ciblés en particulier.
  - Les **araignées, opilions et scorpions** (seulement 27 espèces d'araignées et 1 espèce d'opilion connues en 2024 pour la commune !)
  - Les **symples**,
  - Les **coléoptères**,
  - Les **libellules**.

Les sites choisis pour la réalisation des inventaires représenteront différentes situations caractéristiques de la commune : milieux littoraux, milieux forestiers, pelouses méditerranéennes, milieux agricoles, milieux urbains, zones humides.

- **Rédaction d'un document de synthèse et de présentation à destination des élus de la commune, permettant d'identifier les particularités, les sensibilités, les zones à enjeu pour la biodiversité, les pressions existantes, liens entre les principales activités socio-économiques du territoire et la biodiversité.** Ce document doit permettre d'accompagner les élus dans la prise de décision afin de favoriser la biodiversité du territoire communal et d'intégrer les projets d'aménagement. Des pistes d'actions permettant de favoriser la biodiversité seront proposées.
- **Rédaction d'un document de valorisation des données sous la forme d'une plaquette synthétique à destination du grand public** : nombre d'espèces connues, exemple d'espèces par milieux de vie, etc.
- **Réaliser des temps de partage et d'échanges avec le public :**
  - **Inventaires participatifs des orthoptères, pour le grand public et les enfants** : proposition et mise en œuvre d'un inventaire participatif intégrant :
    - **Une première rencontre tout public sur le terrain avec un spécialiste des orthoptères pour initier à la recherche, l'identification et à la prise de données (dont photographies),**
    - **Diffusion d'une méthodologie tout publique afin de pouvoir recueillir les données et les diffuser, sous la forme d'un flyer (+ intégration possible sur le site Internet de la commune).** Les données (avec photos) seront transmises par mail via une adresse mail créée spécifiquement.

- **Identification des données recueillies par le public et retour aux participants.** Chaque donnée proposée fera l'objet d'une réponse par mail.
- Une seconde rencontre pour **clôturer l'inventaire participatif**, permettant de faire le bilan des données recueillis et de présenter les enjeux liés aux orthoptères sur la commune, en lien avec l'étude conduite actuellement pour le PN de Port-Cros.

La durée de l'inventaire participatif pourra être de 4 mois par exemple, entre juin et septembre. L'objectif va au-delà de la récolte de données par la familiarisation avec les méthodologies d'identification, la connaissance du groupe, la valorisation des travaux scientifiques, le parcours de la « donnée » et son utilité.

- **Sortie pour le grand public et les enfants sur la thématique des araignées** : sortie de terrain avec une spécialiste permettant d'appréhender les « craintes » par rapport aux araignées et de se familiariser en douceur avec ces petites bêtes.
- **Sortie de terrain pour le grand public sur les insectes et les pollinisateurs**, en compagnie de deux spécialistes : initiation à l'identification, présentation du matériel de terrain, échanges sur les différentes techniques de pollinisation des insectes.
- **Sortie de terrain pour le grand public sur les coléoptères** : matériel et méthode, identification, mode de vie.
- **Conférence tout public sur les araignées et présentation des résultats** suite à l'inventaire conduit sur la commune.
- **Conférence tout public sur les résultats de l'ABC et les enjeux de biodiversité du territoire communal.** Présentation d'actions possibles favorables à la biodiversité.

*Dans le cas de la réalisation des inventaires prévus, nous informons néanmoins la commune que l'objectif des inventaires ne peut être l'exhaustivité mais que nos recherches seront pertinentes et le plus complètes possibles en fonction **des objectifs de connaissance visés et des intérêts particuliers de la commune au point de vue de la diversité biologique.** Au démarrage de la mission, **la commune pourra nous soumettre des secteurs** qu'elle souhaiterait privilégier pour les inventaires et pour la valorisation des connaissances acquises (un sentier, un site d'intérêt particulier par exemple).*

Notre proposition prévoit également l'accompagnement de la commune dans la réalisation de son ABC et la coordination de cette réalisation et notamment la proposition de supports de communication pour les différentes manifestations prévues.

Différentes options peuvent également être proposées :

- **Inventaire des chauves-souris et trame noire** : identifier les principales espèces de la commune, recherche et localisation de gîtes, sensibilité du territoire par rapport aux espèces, enjeux de la trame noire et pistes d'amélioration, sortie grand public et/ou animation scolaire et/ou conférence sur cette thématique,
- **Sortie / conférence sur l'évolution des milieux naturels** : cas général et cas spécifique de la commune
- **Atelier participatif tout public : connaissez-vous la biodiversité de votre commune ?** Atelier sur cartes, par habitats naturels, par espèces, par groupes d'espèces : quelles sont les choses les plus connues, les moins connues, travailler sur les appréhensions, sur les pratiques.
- Synthèse des enjeux autour des **espèces végétales exotiques envahissantes** pour la commune, réalisation d'un **document d'information et de sensibilisation à destination de la commune et de ses habitants**.
- **Atelier thématique pour les socio-professionnels du territoire et travail sur le lien avec la biodiversité** : découverte, effets, sensibilisation.
- **Atelier thématique pour les élus locaux : de la connaissance à l'action, se mobiliser pour mettre en œuvre un plan d'actions** : autour du bilan des connaissances, travail sur les pistes d'actions et de mobilisation en faveur de la biodiversité, accompagnement technique et réglementaire.

### Notre équipe



**Caroline Guignier, dirigeante de MONTECO (Allos, 04), ingénieur écologue, spécialisée en flore et habitats naturels et consultante en génie écologique** sera votre référente principale pour cette mission. Elle sera chef de projet et travaillera principalement à la coordination de la mission et des inventaires complémentaires, à la compilation des données, à la rédaction des différents documents et à la restitution orale.

Elle présente les capacités de nombreuses fois approuvées dans la coordination et la gestion de projets, dont des Atlas de Biodiversité Communale (conduite d'équipes et de projets associant des intervenants indépendants dans le cadre de différentes études et plans de gestion). Concernant ces compétences d'écologie, elle est spécialisée dans la flore et les habitats naturels mais travaille également à la connaissance et prise en compte des enjeux écologiques globaux (faune / flore / habitats / fonctionnement) et notamment au niveau d'un territoire : réalisation de nombreux diagnostics écologiques et évaluations environnementales dans le cadre de documents d'urbanismes (PLU en particulier). Elle maîtrise donc la recherche et la synthèse de données, la compilation et la présentation.

Par ailleurs, travaillant avec de nombreuses communes au niveau de documents d'urbanismes généraux (dans les Alpes notamment), elle est habituée à concilier, au niveau d'un territoire, projets d'aménagement durable et enjeux écologiques.

Elle maîtrise également l'ensemble des logiciels informatiques nécessaires à la réalisation de la mission dont ceux de cartographie SIG.



**Isabelle Favoroso, botaniste pour Monteco** (Draguignan, 83) interviendra dans la recherche et la synthèse des données pour la flore et les habitats naturels et réaliser les cartographies de présentation, support du travail sur les fonctionnalités écologiques.



**Anne Bounias-Delacour, Fils et soies (Cavaillon, 84), arachnologue**, spécialiste des araignées et des scorpions depuis plus de 20 ans. Membre fondateur de l'Association Française d'Arachnologie. Elle est membre du Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle de la Sainte-Victoire. Elle a inventorié de très nombreux sites : Parc Naturel Régional du Luberon (84 et 04), Parc National des Ecrins dans l'Embrunais (05), Parc National du Mercantour en Moyenne Tinée et en Haut-Verdon (06 et 04), Parc Naturel Régional du Queyras dans le Guillestrois (05) les marais du Vigueirat et marais de Meyranne (13), l'amont des Gorges du Toulourenc (26), des zones humides du Vaucluse, la Réserve Naturelle de la Sainte-Victoire (13). Elle a publié des articles scientifiques et un Catalogue des « Araignées des réserves de Biosphère du Mont-Ventoux et de Luberon-Lure et de leurs abords » avec Jean-François Cornic. En collaboration avec Françoise Drouard, elle a réalisé des clés de détermination des araignées à partir de photographies. Elle fait la promotion des araignées en utilisant de nombreux moyens : interview télévision, articles de journaux, conférences, expositions de photographies, animations dans des médiathèques, des écoles et des musées, encadrement de sorties publiques de découvertes des araignées, site internet...

**Thomas Lebard, entomologiste indépendant (Sospel, 38)**, technicien spécialisé dans les inventaires entomologiques, il réalisera **l'inventaire des syrphes et des odonates** et participera au diagnostic écologique et à la sortie sur les insectes et les pollinisateurs. Il dispose d'une expérience sur la réalisation de 4 ABC de communes du Mercantour (Sospel, Uvernet Fours, Saint Sauveur sur Tinée, Guillaumes), l'inventaire des syrphes dans le cadre de l'ABC de la commune de St-Léger-les-Mélèzes (PN des Ecrins) et de bonnes connaissances des **syrphidés dans les milieux méditerranéens**. Il a réalisé des inventaires sur l'ensemble du territoire du Mercantour ces 12 dernières années sur les rhopalocères, les syrphidés, les odonates. Il participe au programme du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris en Corse « La Planète Revisitée » 2020 et 2021. Il a publié une quinzaine d'articles scientifiques dans des revues d'entomologie ces dernières années. Enfin, il contribue à l'élaboration de documents à diverses échelles, Plan Régional d'Actions sur les Papillons de jour, mise à jour de la Liste Rouge PACA des oiseaux nicheurs et hivernants, Workshop Planning to Action UICN suite à l'établissement de la liste rouge des syrphidés en Europe. Ces références détaillées sont disponibles à partir du lien suivant : [https://www.researchgate.net/profile/Thomas\\_Lebard](https://www.researchgate.net/profile/Thomas_Lebard).



**Yoan Braud, dirigeant ENTOMIA (Thèze, 04)**, ingénieur écologue spécialisé en entomologie **réalisera l'inventaire des coléoptères et l'inventaire participatif sur les orthoptères**, rédigera le compte-rendu de l'intervention et des résultats, et présentera les enjeux de conservation mis en évidence. Spécialisé en entomologie, et basé dans les Alpes-du-sud, il bénéficie d'une connaissance fine des écosystèmes montagnards et méditerranéens. Il dispose de 19 ans d'expérience professionnelle en région PACA, tant dans le cadre de projets de conservation d'espaces naturels remarquables (90 missions d'inventaires pour plans de gestion, documents

d'objectifs, suivis scientifiques) qu'au travers d'études réglementaires de projets d'aménagements (250 missions de diagnostics écologiques, études d'impacts ou d'incidences, etc.).

Nous vous garantissons que chacun des membres de l'équipe est tout à fait qualifié pour son domaine d'intervention et qu'il répond personnellement de la réalisation de ses engagements. Chacun des membres de l'équipe est soit salarié, soit dirigeant rémunéré de sa structure. **Par conséquent tout le temps de travail facturé et produit pour cette mission est considéré comme du temps salarié.**

### Prix de la prestation

Désignation	Prix unitaire HT en €	Quantité	Total HT en €
Recherche bibliographique	520	6	3120
Inventaire de terrain – habitats naturels et fonctionnalités écologiques	550	1	550
Inventaire de terrain – araignées	550	4	2200
Inventaire de terrain – syrphes et odonates	550	3	1650
Inventaire de terrain - coléoptères	550	3	1650
Analyse et synthèse des données terrain	520	9	4680
Cartographie	520	2	1040
Document de présentation des résultats à destinations des élus communaux	520	1	520
Ateliers de participation du public (6 sorties + 1 atelier)	600	7	4200
Conférences publiques (2)	600	2	1200
Flyer de restitution grand public (impression non incluse)	520	3	1560
Réunions (forfait 2 visio conférences)	460	1	460
TOTAL HT en €			22 830
TVA (20%)			4 566
<b>Soit TOTAL TTC en €</b>			<b>27 396</b>

### Options

Inventaire des chauves-souris et trame noire	6000	1	6000
1 animation grand public ou scolaire	500	1	500
1 conférence (intégrant la préparation, le support de présentation et le compte-rendu)	600	1	600
1 atelier participatif ou thématique (intégrant la préparation, le ou les support(s) de présentation et le compte-rendu)	600	1	600



**Facturation :**

Facturation annuelle, en fin d'année, en fonction des actions réalisées chaque année.

Offre validée par Caroline Guignier  
Présidente MONTECO

Bon pour accord et engagement :

**MONTECO**  
90, chemin du réservoir - 04260 Allos  
Tél. : 04.92.83.81.36 / 06.12.61.35.47  
Email : contact@monteco.fr  
S.A.S.U au capital de 1000 euros  
Siret 821 727 229 00014 - APE 7112B  
N°CEE FR 31 821 727 229

Le \_\_\_\_\_ A

Signature et cachet

Offre valable 90 jours



# Commune de La Croix-Valmer

2024

1



REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2024

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-083-218300481-20241029-DEL2024\_08\_

## Porteur du projet

<b>Identification</b>	
<b>Identification de la structure</b>	
<b>Nom</b>	Mairie de La Croix Valmer
<b>Adresse du siège</b>	102, Rue Louis Martin
<b>Code postal</b>	83 420
<b>Commune</b>	La Croix Valmer
<b>Identité du représentant légal</b>	
<b>Nom et prénom</b>	JOBERT Bernard
<b>Fonction</b>	Maire de La Croix Valmer
<b>Téléphone</b>	04.94.55.13.13
<b>Courriel</b>	contact@lacroixvalmer.fr
<b>Identité du responsable de projet</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<a href="#">Jennifer LEJEUNE</a>
<b>Fonction</b>	Responsable du service environnement à La Croix Valmer
<b>Téléphone</b>	04.94.55.13.13
<b>Courriel</b>	jennifer.lejeune@lacroixvalmer.fr

## IDENTIFICATION ET RÉSUMÉ DU PROJET

- **Résumé du projet** : Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communal à La Croix Valmer
- **Date de début/fin** : Septembre 2024 - Août 2027
- **Coût complet (net de taxe)** : 65096 €
- **Pourcentage d'aide demandée** : environ 69.20 % du coût complet
- **Soit aide demandée (net de taxe)** : 45.000 €

3

La municipalité de La Croix Valmer lance un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale afin d'améliorer la compréhension et la protection de sa riche biodiversité, qui s'étend sur des paysages variés et un patrimoine architectural significatif. Cette initiative est essentielle pour garantir que les considérations relatives à la biodiversité soient intégrées dans les processus d'urbanisme, en impliquant un large éventail d'acteurs locaux, y compris les citoyens, les touristes et les agences, afin d'assurer un avenir durable pour la région.

## REPRISE DU PROGRAMME DÉTAILLÉ DU PROJET INITIAL

### 1. Cadrage

#### **Contexte et objectifs**

Adossée à la corniche des Maures, la Croix Valmer est une commune entre terre et mer, offrant une diversité de paysages et d'habitats remarquables. Petit village préservé au cœur du Golfe de Saint Tropez, il cache de nombreuses criques discrètes, de longues plages de sable fin et d'immenses vignobles s'étendant jusqu'à la mer. Toute une diversité située sur des caps classés.

En plus de ses espaces protégés et de ses paysages d'une exceptionnelle beauté, la commune révèle un patrimoine bâti fabuleux passant par des édifices architecturaux somptueux, des villas et hôtels "belle époque" érigés par les soyeux de Lyon, des batteries napoléoniennes du Lardier, les sites du Débarquement de Provence mais également par les vestiges de la Villa gallo-romaine de Pardigon II, traces du passé historique de la villégiature du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le territoire Croisien, bien qu'essentiellement viticole, voit sa richesse constituée par tous ces éléments identitaires. Aussi, l'écrin végétal formé par les nombreux massifs collinaires boisés offre à la commune une situation géographique convoitée. Les hauteurs allouent une sublime vue sur la grandiose corniche des Maures et de l'Estérel, une douce pente menant directement à la mer traverse de part et d'autre la commune. Enfin la plaine de Tabarin garnie de pins parasols et

REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2024

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-083-218300481-20241029-DEL2024\_08\_

chênes lièges, décline un exquis contraste entre terre et mer avec un vaste plateau viticole à la vue plongeante sur la mer.

Le patrimoine naturel de La Croix Valmer est, pour tous ces faits, d'une richesse exceptionnelle.

Tant dans les différents habitats que dans les espèces végétales et animales endémiques et patrimoniales aussi bien terrestres que marines.

Mais il n'en reste pas moins un patrimoine écologique fragile, avec une fréquentation importante et sollicité par différents types d'activités.

Ces espaces naturels sont soumis à différents risques comme les incendies destructeurs et anxiogènes ou encore l'assèchement sous fond de changement climatique. Sans prise en compte des enjeux, connaissance collective et préservation, milieux et espèces sont soumis à des risques forts de disparition ou dégradation.

### **Notre Territoire :**

- Superficie totale : 2 224 ha
- Espaces artificialisés : 30 %
- Espaces boisés : environ 1 100 ha, dont 1 030 ha en zone naturelle protégée
- Sites classés : Environ 50 % du territoire
- Zones agricoles : 223 ha
- Domaine maritime : 12,5 km de linéaire côtier
- Site N2000 Corniche varoise (FR9301624, 28 995 ha) ;
- Aire d'adhésion du Parc National de Port Cros ;

Loin des tumultes et bien au calme, la commune de La Croix Valmer prône une qualité de vie pour ses citoyens et pour ses touristes. La prise de conscience ne s'est pas faite prier : il est nécessaire de faire connaître le mieux possible ce territoire fragile afin de le protéger et le transmettre aux générations futures.

La commune de La Croix Valmer, soucieuse de préserver son environnement, mène diverses actions pour protéger son territoire et sensibiliser ses habitants et visiteurs. Les études se concentrent principalement sur le Parc national de Port Cros, le Cap Lardier et le Cap Taillat, couvrant la flore, la faune et la biodiversité du sol. En 2019, une étude a également été réalisée pour cartographier les espèces végétales exotiques envahissantes.

Le site Natura 2000 de la corniche varoise inclut des habitats marins et terrestres, avec une attention particulière pour les herbiers de posidonie et les espèces protégées comme le mérou brun et la grande nacre.

La Croix Valmer met un point d'honneur à sensibiliser ses citoyens et ses touristes à la protection de l'environnement. Chaque année, elle organise une journée "éco-citoyenne" où habitants, touristes et associations se rassemblent pour nettoyer les plages et les espaces naturels.

De plus, des "Matinées de l'environnement" sont organisées chaque été, avec la participation du service environnement communal, de l'Office de Tourisme, de la Communauté de communes et de bénévoles. Ces événements visent à sensibiliser les usagers à la protection de l'environnement en leur fournissant des explications, de la documentation, des goodies et des animations thématiques.

Le livret "Mettre du vert dans mes vacances" est distribué à cette occasion, comprenant les engagements de la commune en matière d'environnement et les bons gestes à adopter tant sur terre qu'en mer.

La démarche d'ABC vise à compléter les inventaires existants et à prospecter de nouveaux secteurs, afin de regrouper les connaissances en matière de biodiversité et de fournir des informations fiables pour les futurs projets d'aménagement, comme pour la révision du P.L.U. (voir P.A.D.D)

## **IDENTIFICATION DES RETOMBÉES SUR LE TERRITOIRE**

5

Il s'agira donc de :

### **1. Améliorer les connaissances naturalistes et les prendre en compte en amont des décisions d'aménagement :**

- Intégrer les enjeux de biodiversité dans les projets d'aménagement via la protection des espèces menacés et rares, les corridors écologiques et l'hétérogénéité des paysages ;

- Comprendre les interactions entre les espaces (et les interactions espaces /espèces) et mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire en priorité sur ces espaces ;

- Améliorer les connaissances sur la biodiversité à l'échelle d'un territoire : acquérir plus de données précises sur certains groupes d'espèces pour compléter par exemple les imprécisions des données liées aux ZNIEFFs, Natura 2000 ou SRCE ;

- Éviter la destruction d'éléments remarquables non identifiés dans les démarches en amont des études environnementales (ex : intégrer ces enjeux dans les décisions d'aménagement comme les Déclaration d'Utilité Publique (DUP)). Ceci permettra aux élus locaux et professionnels de l'aménagement de percevoir la biodiversité comme un atout et non une contrainte puisque ces éléments seront pris en compte très tôt dans les décisions du projet d'aménagement et non pas découverts tardivement lorsque le projet est déjà bien avancé.

La commune est déjà bien engagée dans ce processus mais tend à son amélioration. En matière de démolition ou restauration d'une construction : prendre en compte le fait que s'il y a destruction de gîte recensés (nids d'oiseaux type martinet, chauves-souris ...), il sera nécessaire d'en créer des nouveaux destinés à l'habitation des espèces déjà présentes dans un souci de protection de leur habitat.

Sur un autre volet, maritime celui-ci, la municipalité a pour projet la création d'une zone de ressource pour protéger les fonds marins en Méditerranée. Cette initiative est cruciale pour la préservation de cet écosystème unique. Voici un aperçu des principales mesures et objectifs proposés:

REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2024

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-083-218300481-20241029-DEL2024\_08\_

### Objectifs de la Zone de Ressource

1. Protection de la Biodiversité : La Méditerranée abrite une biodiversité marine exceptionnelle, avec de nombreuses espèces endémiques. La zone vise à protéger ces espèces contre les menaces telles que la surpêche, la pollution et le changement climatique.
2. Préservation des Habitats : Les fonds marins comprennent des habitats sensibles comme les herbiers de posidonie, les récifs coralliens et les monts sous-marins. La zone de ressource vise à préserver ces habitats essentiels pour la reproduction et la survie de nombreuses espèces marines.

### *Mesures de Protection*

1. Réglementation de la pêche : Interdiction stricte de pratique de la pêche sous quelque forme qu'elle soit.

### *Impacts Attendus*

1. Récupération des populations de poissons : Grâce à une gestion durable, les populations de poissons devraient se rétablir, assurant ainsi la pérennité des ressources halieutiques.
2. Bénéfices économiques : La protection des fonds marins peut également stimuler le tourisme durable et les activités économiques liées à la mer, tout en assurant la durabilité des ressources naturelles.

La mise en place de cette zone de ressource est un effort collectif nécessitant la coopération des institutions locales et régionales. C'est une étape essentielle pour garantir la santé et la résilience des écosystèmes marins pour les générations futures.

## **2. Prendre en compte les aspects sociaux-économiques :**

- Identifier et décrire les impacts des activités locales sur la biodiversité qui altèrent le système socio-économique à leur tour.

## **3. Sciences participatives : Impliquer tous les citoyens pour les sensibiliser à la préservation de la biodiversité**

- Favoriser le rapprochement des agents communaux, acteurs locaux (agriculteurs, usagers de la nature, entreprise, associations, etc.), des touristes et des habitants avec la nature locale ;

- Impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces de la commune ;
- Mobiliser les citoyens de La Croix Valmer dans la protection de la biodiversité ;
- Sensibiliser, si possible, les enfants de La Croix Valmer en travaillant étroitement avec les équipes éducatives du Centre de loisirs à la préservation de la biodiversité.

## **DESCRIPTION DU PROJET**

7

Pour atteindre les objectifs, une communication ciblée sur ce projet et des actions de sciences participatives seront effectuées.

### **❖ En amont du projet :**

- Une présentation de l'ABC, ses objectifs et son déroulement à tous les membres de la Commission extra-municipale de novembre à décembre 2024.
- Organisation d'une réunion éducative avec le pôle enfance (CCAS) afin de continuer à travailler avec les équipes pédagogiques sur l'ABC. Continuité sur ce qui a déjà été commencé début 2024.

### **❖ Pendant le projet :**

- Impliquer les associations locales, habitants et touristes de La Croix Valmer. Proposer des journées de sciences participatives qui seront planifiées selon le calendrier établi avec la société Monteco. (Inventaires participatifs des orthoptères par exemple).
- Associer la presse à ces événements et prévoir des articles sur ces journées de sciences participatives dans la gazette de La Croix Valmer et sur les sites internet Et réseaux sociaux de la commune (mairie de La Croix Valmer, site du PNPC, site de l'Observatoire Marin, site Facebook du SMMM) ;
- Proposer une conférence soit sur la thématique biodiversité post-incendies (PNPC) soit sur la thématique du milieu marin en relation avec la gestion des déchets (Observatoire Marin) ;
- Organiser une grande opération de communication et de sensibilisation autour de la thématique du littoral et de la gestion des déchets :
- maintenir les journées de sensibilisation à l'environnement en juillet et en août pour sensibiliser les touristes sur des messages importants (cigarettes, déchets plastiques etc),



- distribution de cendriers durables et pailles en canne de Provence sur les plages, imprimer quelques flyers et affiches sur le projet ABC e-

- Réaliser des sorties grand public sur des thématiques méconnues (araignées, insectes pollinisateurs, coléoptères ...)
- Impliquer le service de communication de la mairie ainsi que l'office du Tourisme dans ce projet ;

#### ❖ Après le projet :

- Publier des articles présentant les résultats de l'ABC, ses objectifs et son déroulement dans la gazette de La Croix Valmer et les réseaux sociaux de la commune ainsi que sur le site internet de la mairie, celui de l'Observatoire Marin (ou CCGST), du PNPC et du Syndicat Mixte du Massif des Maures ;

- Prévoir une journée de rendu du projet ouverte aux habitants de la commune, élus et touristes de La Croix Valmer dans chaque cahier des charges (intervenants extérieurs) pour la restitution orale des résultats de chaque étude ;

- Prévoir la rédaction d'un petit livret d'information simplifié des résultats de ces inventaires et du plan d'actions en faveur de la biodiversité de la commune sur la base de ces résultats. Prévoir une réunion du COPIL pour décider des axes de ce plan d'actions ;

-En fin de triennale et selon l'état budgétaire prévu pour l'ABC, prévoir un suivi post ABC en fonction de l'avancée des travaux entrepris avec Monteco et la Communauté de communes.

#### **4. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus**

Les différentes actions nécessaires à la réalisation du projet sont précisées dans le tableau élaboré par la société MONTECO.

### **SYNTHÈSE ET AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES**

- Réaliser la synthèse, l'organisation et la présentation des données existantes concernant la biodiversité du territoire communal : utilisation des bases de données de références (Silene, Faune PACA, PN de Port-Cros, CardObs, base de données Taxref araignées) et des études disponibles.

- Réaliser la synthèse et la présentation des données existantes concernant les habitats naturels et les fonctionnalités écologiques : données ZNIEFF, Natura 2000, inventaire départemental des zones humides, documents d'urbanisme, ...
- Compléter les données connues par la réalisation d'inventaires de terrain ciblant les milieux naturels et des groupes souvent peu étudiés :

Les habitats naturels et les fonctionnalités écologiques :

Identification des grands types d'habitats naturels, cartographie de répartition. Les zones humides et autres milieux sensibles seront ciblées en particulier.

Les araignées, opilions et scorpions (seulement 27 espèces d'araignées et 1 espèce d'opilion connues en 2024 pour la commune !)

Les syrphes,

Les coléoptères,

Les libellules.

- Parfaire la connaissance pour les chauves-souris : réalisation d'un inventaire des chauves-souris et définition de la trame noire : identifier les principales espèces de la commune, recherche et localisation de gîtes, sensibilité du territoire par rapport aux espèces, enjeux de la trame noire et pistes d'amélioration.

Les sites choisis pour la réalisation des inventaires représenteront différentes situations caractéristiques de la commune : milieux littoraux, milieux forestiers, pelouses méditerranéennes, milieux agricoles, milieux urbains, zones humides.

- Rédaction d'un document de synthèse et de présentation à destination des élus de la commune, permettant d'identifier les particularités, les sensibilités, les zones à enjeux pour la biodiversité, les pressions existantes, liens entre les principales activités socio-économiques du territoire et la biodiversité.

Ce document doit permettre d'accompagner les élus dans la prise de décision afin de favoriser la biodiversité du territoire communal et d'intégrer les projets d'aménagement. Des pistes d'actions permettant de favoriser la biodiversité seront proposées.

### **Partage des connaissances avec le grand public, événements participatifs**

**Ces différents temps permettent le partage des connaissances et les échanges avec le public.**

- Inventaires participatifs des orthoptères, pour le grand public et les enfants proposition et mise en œuvre d'un inventaire participatif intégrant :
- Une première rencontre tout public sur le terrain avec un spécialiste des orthoptères pour initier à la recherche, l'identification et à la prise de données (dont photographies),
- Diffusion d'une méthodologie tout publique afin de pouvoir recueillir les données et les diffuser, sous la forme d'un flyer (+ intégration possible sur le site Internet de la commune). Les données (avec photos) seront transmises par mail via une adresse mail créée spécifiquement.
- Identification des données recueillies par le public et retour aux participants. Chaque donnée proposée fera l'objet d'une réponse par mail.

Une seconde rencontre pour clôturer l'inventaire participatif, permettant de faire le bilan des données recueillies et de présenter les enjeux liés aux orthoptères sur la commune, en lien avec l'étude conduite actuellement pour le PN de Port-Cros.

La durée de l'inventaire participatif pourra être de 4 mois par exemple, entre juin et septembre.

L'objectif va au-delà de la récolte de données par la familiarisation avec les méthodologies d'identification, la connaissance du groupe, la valorisation des travaux scientifiques, le parcours de la « donnée » et son utilité.

- Sortie pour le grand public et les enfants sur la thématique des araignées : sortie de terrain avec une spécialiste permettant d'appréhender les « craintes » par rapport aux araignées et de se familiariser en douceur avec ces petites bêtes.
- Sortie de terrain pour le grand public sur les insectes et les pollinisateurs, en compagnie de deux spécialistes : initiation à l'identification, présentation du matériel de terrain, échanges sur les différentes techniques de pollinisation des insectes.
- Sortie de terrain pour le grand public sur les coléoptères : matériel et méthode, identification, mode de vie.
- Conférence tout public sur les araignées et présentation des résultats suite à l'inventaire conduit sur la commune.

- Sortie / conférence sur l'évolution des milieux naturels : cas général et cas spécifique de la commune.
  - Sortie grand public et/ou animation scolaire et/ou conférence sur la thématique des chauves-souris et de la Trame noire.
  - Sensibilisation aux arbres écologiquement remarquables et inventaires participatifs de ceux-ci sur la commune.
  - Conférence tout public sur les résultats de l'ABC et les enjeux de biodiversité du territoire communal. Présentation d'actions possibles favorables à la biodiversité.
  - Atelier sur cartes, par habitats naturels, par espèces, par groupes d'espèces : quelles sont les choses les plus connues, les moins connues, travailler sur les appréhensions, sur les pratiques.
- Synthèse des enjeux autour des espèces végétales exotiques envahissantes pour la commune, réalisation d'un document d'information et de sensibilisation à destination de la commune et de ses habitants.
- Atelier thématique pour les socioprofessionnels du territoire et travail sur le lien avec la biodiversité : découverte, effets, sensibilisation.
- Atelier thématique pour les élus locaux : de la connaissance à l'action, se mobiliser pour mettre en œuvre un plan d'actions : autour du bilan des connaissances, travail sur les pistes d'actions et de mobilisation en faveur de la biodiversité, accompagnement technique et réglementaire.

## Les intervenants Monteco:

### **Caroline GUIGNIER - Chef de projet**

Ingénieure écologue, gestionnaire de projets en lien avec la biodiversité et spécialisée en flore et habitats naturels de la zone Alpes-Méditerranée et consultante en génie écologique, sera la référente principale pour cette mission. Elle sera chef de projet et travaillera principalement à la coordination de la mission et des inventaires complémentaires, à la compilation des données, à la rédaction des différents documents et à la restitution orale.

Elle présente les capacités de nombreuses fois approuvées dans la coordination et la gestion de projets, dont des Atlas de Biodiversité Communale (conduite d'équipes et de projets associant des intervenants indépendants dans le cadre

de différentes études et plans de gestion – ABC de St Léger-les-Mélèzes, ABC d'Embrun, ABC de St-Jean-St-Nicolas, IBC de Crots).

Concernant ces compétences d'écologue, elle est spécialisée dans la flore et les habitats naturels enjeux écologiques globaux (faune / flore / habitats / fonctionnement) et notamment au niveau d'un territoire : réalisation de nombreux diagnostics écologiques et évaluations environnementales dans le cadre de documents d'urbanismes (PLU en particulier). Elle maîtrise donc la recherche et la synthèse de données, la compilation et la présentation.

Par ailleurs, travaillant avec de nombreuses communes au niveau de documents d'urbanismes généraux (dans les Alpes notamment), elle est habituée à concilier, au niveau d'un territoire, projets d'aménagement durable et enjeux écologiques.

Elle maîtrise également l'ensemble des logiciels informatiques nécessaires à la réalisation de la mission dont ceux de cartographie SIG.

### **Isabelle FAVOROSO**

Botaniste pour Monteco (Draguignan, 83) interviendra dans la recherche et la synthèse des données pour la flore et les habitats naturels, l'inventaire et la cartographie des grands types d'habitats naturels (en collaboration avec C. Guignier) et réalisera les cartographies de présentation, support du travail sur les fonctionnalités écologiques.

### **Anne BOUNIAS-DELACOUR, Fils et soies (Cavaillon, 84),**

Arachnologue, spécialiste des araignées et des scorpions depuis plus de 20 ans. Membre fondateur de l'Association Française d'Arachnologie. Elle est membre du Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle de la Sainte-Victoire. Elle a inventorié de très nombreux sites : Parc Naturel Régional du Luberon (84 et 04), Parc National des Ecrins dans l'Embrunais (05), Parc National du Mercantour en Moyenne Tinée et en Haut-Verdon (06 et 04), Parc Naturel Régional du Queyras dans le Guillestrois (05) les marais du Vigueirat et marais de Meyranne (13), l'amont des Gorges du Toulourenc (26), des zones humides du Vaucluse, la Réserve Naturelle de la Sainte-Victoire (13). Elle a publié des articles scientifiques et un catalogue des « Araignées des réserves de Biosphère du Mont- Ventoux et de Luberon-Lure et de leurs abords » avec Jean-François Cornic. En collaboration avec Françoise Drouard, elle a réalisé des clés de détermination des araignées à partir de photographies.

Elle fait la promotion des araignées en utilisant de nombreux moyens : interview télévisée, articles de journaux, conférences, expositions de photographies, animations dans des médiathèques, des écoles et des musées, encadrement de sorties publiques de découvertes des araignées, site internet...

### **Thomas LEBARD**

Entomologiste indépendant (Sospel, 38), technicien spécialisé dans les inventaires entomologiques, il réalisera l'inventaire des syrphes et des odonates et participera

au diagnostic écologique et à la sortie sur les insectes et les pollinisateurs. Il dispose d'une expérience sur la réalisation de 4 ABC de communes du Mercantour (Sospel, Uvernet Fours, Saint Sauveur sur Tinée, Guillaumes), l'inventaire des syrphes dans le cadre de l'ABC de la commune de St-Léger-les-Mélèzes (PN des Ecrins) et de bonnes connaissances des syrphidés dans les milieux méditerranéens. Il a réalisé des inventaires sur l'ensemble du territoire du Mercantour ces 12 dernières années sur les rhopalocères, les syrphidés, les odonates. Il participe au programme du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris en Corse « La Planète Revisitée » 2020 et 2021. Il a publié une quinzaine d'articles scientifiques dans des revues d'entomologie ces dernières années. Enfin, il contribue à l'élaboration de documents à diverses échelles, Plan Régional d'Actions sur les Papillons de jour, mise à jour de la Liste Rouge PACA des oiseaux nicheurs et hivernants, Workshop Planning to Action UICN suite à l'établissement de la liste rouge des syrphidés en Europe. Ces références détaillées sont disponibles à partir du lien suivant : [https://www.researchgate.net/profile/Thomas\\_Lebard](https://www.researchgate.net/profile/Thomas_Lebard).

### **Yoan BRAUD**

Dirigeant ENTOMIA (Thèze, 04), ingénieur écologue spécialisé en entomologie réalise l'inventaire des coléoptères et l'inventaire participatif sur les orthoptères, rédigera le compte-rendu de l'intervention et des résultats, et présentera les enjeux de conservation mis en évidence.

Spécialisé en entomologie, et basé dans les Alpes-du-sud, il bénéficie d'une connaissance fine des écosystèmes montagnards et méditerranéens. Il dispose de 19 ans d'expérience professionnelle en région PACA, tant dans le cadre de projets de conservation d'espaces naturels remarquables (90 missions d'inventaires pour plans de gestion, documents d'objectifs, suivis scientifiques) qu'au travers d'études réglementaires de projets d'aménagements (250 missions de diagnostics écologiques, études d'impacts ou d'incidences, etc.).

*Voir devis complet en annexe*

En parallèle du travail effectué en partenariat avec Monteco, la Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez entrera en action afin d'ouvrir le volet maritime de l'ABC.

En effet, avec ses compétences dans le milieu maritime ainsi que des connaissances déjà acquises, "le pôle Espace maritime" de la communauté de communes, œuvrera à la prospection de quelques espèces maritimes telles que les hippocampes et d'autres espèces ou groupes dont les données sont encore méconnues.

Ce travail effectué sur les trois années consécutives ouvrira ainsi de nouvelles perspectives pour les projets d'avenir et aidera la lutte pour la préservation de notre faune et flore maritime, aidera ainsi tous les acteurs et partenaires locaux.

## 5. Perspectives de l'action

Le livrable de l'ABC contiendra **des projections dans l'avenir** et des **propositions de mesures de gestion** en fonction de ces projections afin d'inscrire le projet sur le long terme.

Le livrable contiendra également **un plan en faveur de la biodiversité** et des **indicateurs** pour suivre le bon état écologique de la commune afin que la démarche de connaissance et de préservation de l'environnement se poursuive au-delà du cadre du projet d'ABC et s'inscrive sur le temps long.

Les citoyens pourront continuer à inventorier la biodiversité et transmettre leurs données au Syndicat Mixte du Massif des Maures (transmission à SILENE après validation).

Un suivi post ABC sera assuré.

## 6. Gouvernance

Les **bénéficiaires du programme** sont la mairie de La Croix Valmer, ses élus, ses habitants et ses touristes. Le projet d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) sera régi par des règles de bonne gouvernance. Les co-responsables du projet se réuniront régulièrement en Comité de Pilotage qui suivra assidûment les volets techniques, administratifs et financiers du projet. Les membres seront donc informés de toutes les activités liées à l'ABC.

Un **Comité de pilotage** (COPIL) sera constitué. Une réunion de cadrage sera réalisée en présence de :

- Monsieur Bernard JOBERT, le Maire de La Croix Valmer,
- Madame Catherine HURAUT, deuxième adjointe au maire élue à l'environnement, au patrimoine, à la forêt et DFCI et référente PNPC pour La Croix Valmer ;
- Madame Jennifer LEJEUNE, responsable du service environnement à la Croix Valmer;
- Monsieur Pierre LACOSSE, agent et inspecteur de l'environnement au PNPC ;
- Monsieur Grégory SYLLA, animateur Natura 2000 du site de la Corniche Varoise à la Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez ;

Ce Comité de pilotage sera constitué des personnes précédemment citées ainsi que de :

- Madame Linda TRIBET, sixième adjointe au maire élue aux affaires scolaires de La Croix Valmer ;
- Monsieur Yves NONJARRET, troisième adjoint au maire élu aux finances et à l'action sociale et président du Centre Communal d'Action Sociale dont le centre de loisirs dépend ;
- Monsieur Philippe GONDOLLO, chargé de mission "Aménagement et gestion des sites" de la Délégation Provence-Alpes-Côte-D'azur du Conservatoire du littoral ;

- Madame Stéphanie MÉCHIN, présidente et représentante de l'association pour la sauvegarde des sites de La Croix Valmer

- Monsieur Jean-Charles TOURNEUR, représentant du Groupe d'études et d'actions pour la préservation de l'environnement du pays des Maures

- Monsieur Bernard CHERVET, président et représentant de l'association Vivre dans la Presqu'île de Saint Tropez.

D'autres personnes et acteurs du territoire seront associés dans le cadre de la réalisation de cet ABC notamment au travers des actions de sensibilisation (sciences participatives) :

- Monsieur Alain BERTOLOTO, président et représentant de la Société de chasse "Le blaireau"

- Monsieur Philippe BUSCHIAZZO, représentant des pêcheurs de Cavalaire ;

- Monsieur Fabien JOUBERT, représentant du club Tiki Dive des plongeurs de Cavalaire ;

## 7. Résumé publiable du projet

Adossée à la corniche des Maures, la Croix Valmer est une commune entre terre et mer, offrant une diversité de paysages et d'habitats remarquables. Petit village préservé au cœur du Golfe de Saint Tropez, il cache de nombreuses criques discrètes, de longues plages de sable fin et d'immenses vignobles s'étendant jusqu'à la mer. Toute une diversité située sur des caps classés.

En plus de ses espaces protégés et ses paysages d'une exceptionnelle beauté, la commune révèle un patrimoine bâti fabuleux passant par des édifices architecturaux somptueux, des villas et hôtels "belle époque" érigés par les soyeux de Lyon, des batteries napoléoniennes du Lardier, les sites du Débarquement de Provence mais également par les vestiges de la Villa gallo-romaine de Pardigon II, traces du passé historique de la villégiature du XIX<sup>ème</sup> siècle.

La commune a décidé de s'engager dans un projet d'Atlas de la biodiversité communale afin de compléter et conforter ses engagements actuels.

En effet, plusieurs dispositifs de zonages (ZNIEFF, Natura 2000, etc.) et de gestion (notamment par le Parc national de Port Cros, terrains du Conservatoire du Littoral) constituent un ensemble hétérogène d'espaces et d'espèces protégés.

Les données collectées seront ajoutées aux données existantes afin de créer un document complet, exhaustif et facile d'utilisation sur la biodiversité de la commune. Il contiendra notamment des cartes afin d'être une aide à la décision dans le cadre de la planification d'urbanisme et de la protection de l'environnement.



Le projet comportera également un important volet de communication. La Croix Valmer étant une commune de la Côte d'Azur, il paraît nécessaire d'appuyer sur la préservation du littoral. Cela passe par la sensibilisation des acteurs du quotidien, comme les pépiniéristes et les jardiniers, mais aussi par les touristes, très nombreux chaque année.

Afin d'être pleinement efficace, ce projet comporte un large volet en lien avec les acteurs locaux : élus, citoyens, agriculteurs, associations, touristes, etc. Cette appropriation du projet permettra à la volonté derrière l'ABC de perdurer au-delà de la durée prévue.

L'Atlas de la Biodiversité Communale de La Croix Valmer répond à un triple objectif :

- Améliorer la connaissance de la biodiversité du littoral terrestre et maritime de La Croix Valmer mais aussi pour les habitats terrestres, voir anthropiques, les moins étudiés.
- Renforcer l'écocitoyenneté des touristes et habitants du village : impliquer de façon active les citoyens, touristes, associations,... de la commune dans le projet pour les sensibiliser à la biodiversité de leur territoire.
- Changer la perception des acteurs et des décisionnaires à propos de la protection de la biodiversité, jugée souvent comme très contraignante, grâce à un outil permettant de connaître les enjeux environnementaux en amont des projets.

La réalisation de cet ABC s'étalera sur trois années, entre 2025 et 2027. Chaque phase du projet comprendra une étude réalisée par des experts de taxons visés, des inventaires participatifs complémentaires et des journées de sensibilisation à la préservation de la biodiversité locale.

## 8. Fiche financière

Dépenses Budgetisées pour 3 ans		Recettes Allouées pour 3 ans	
<b>Sous traitance</b>			
Monteco	35 096,00	Subvention OBF	45 000,00
· devis détaillé en annexe		Subvention communale	20 000,00
Communauté de communes:	15 000,00		
· inventaires maritimes			
· Reconstitution des données			
Agents de la communauté de communes			
Associations	6 000,00		
<b>Charges de personnel</b>	<b>7 500,00</b>		
<b>Communications</b>	<b>1 500,00</b>		
<b>Coût total</b>	<b>65 096,00</b>	<b>Coût total</b>	<b>65 000,00</b>

17

Ce plan de financement présente l'ensemble des dépenses et des recettes qui seront engagées par la commune de La Croix Valmer pour la réalisation de l'ABC dans sa totalité sur la période de 2024 à 2027 (trois ans). Il intègre une part de valorisation du temps passé par le personnel fonctionnaire de la commune, et une part de prestations de service et de sous-traitance assurée par la société Monteco, la Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez et les associations locales ou régionales.

## 9. Études déjà menées

Les études menées jusqu'à présent ont été ciblées sur le territoire du Parc national de Port Cros (PNPC), sur le Cap Lardier et le Cap Taillat.

Le PNPC a déjà inventorié beaucoup de taxons différents couvrant à la fois les domaines de la flore (Bryophytes, régénération végétale post-incendie, sauvegarde du Chardon bleu des dunes, plantes vasculaires ...), de l'entomofaune (Abeilles sauvages, hétérocères, orthoptères, invertébrés volants ...), de l'herpétofaune (Tortue d'Hermann, Cistude d'Europe, lézard Ocellé...), de la mammofaune (Chiroptères, autres mammifères terrestres, cétacés et tortues marines...) et la biodiversité du sol (Annélides ...).

En 2019, le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles (CBNMed) a également réalisé une étude sur la commune de la Croix Valmer pour cartographier les espèces végétales exotiques envahissantes.

En 2023, M. Lebard est intervenu sur la commune pour la prospection des espèces de papillons sur notre territoire. (Voir données en annexes)

- **Les PLUS de LA CROIX VALMER**

En 2017, la commune de La Croix Valmer a souhaité réaliser un sentier marin localisé à la plage de Jovat. Véritable outil de sensibilisation à l'environnement marin, ce sentier peut se pratiquer en accès libre et autonome ou alors par les animations tenues par l'Observatoire marin une fois par semaine en saison estivale (type visite guidée). La richesse du site est traduite par un aménagement du sentier balisé par des bouées et panneaux d'information immergés permettant la découverte des fonds marins.

En 2019, la commune a reçu le label "Territoire durable" porté par la Région SUD-PACA en récompense aux nombreuses actions mises en place dans la démarche de Développement durable (éco-citoyenneté, alimentation durable, mobilité douce, biodiversité, adaptation au changement climatique ...).

Ce label est venu prendre la relève de l'agenda 21. Il prévoit donc de nombreuses actions de communication autour de la gestion durable des déchets et de la préservation du littoral.

De plus, la commune obtient chaque année depuis 1985, le label Pavillon bleu en récompense de l'attention portée au respect de l'environnement sur son littoral.

Aussi, la commune adhère au périmètre du PNPC ainsi qu'à la Charte du sanctuaire Pelagos. Ces engagements encouragent la concertation entre les différents usagers des espaces naturels et permettent de valoriser et d'améliorer les bonnes pratiques en matière d'environnement.

Enfin, une commission extra-municipale "Développement durable" a été créée pour associer les personnes ne pouvant appartenir au Conseil municipal notamment les représentants d'associations locales. Il s'agit donc de faire participer les forces vives de la commune aux réflexions en matière d'environnement : associer les croisiens à la mise en place de projets portant sur le développement durable et l'environnement au sein de la commune, permettre aux citoyens d'émettre des avis et des recommandations sur des projets, faire émerger des idées et être force de proposition et enfin d'assurer le suivi et l'évolution de la labellisation "Territoire durable".

En bref, que chacun devienne acteur de la politique environnementale de la commune.

## ANNEXES

- Présentation du devis MONTECO
- PADD communal
- Papillons de jour par M. Lebard
- La biodiversité de la Croix-Valmer - *Aperçu de la richesse – Manques à combler par le Parc National de Port Cros*
- Attestation de remise SILEN